



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC – DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

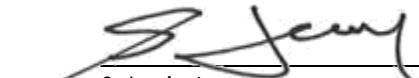
AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville;

Que lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 23 septembre 2024 au 351 rue Turgeon à Hébertville, le conseil municipal statuera sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

- **Propriété du 302 chemin du Hameau, lot 6 522 718 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 516-2019 concernant les usages conditionnels et du règlement 364 2004 concernant le zonage.
- **Propriété du 156, chemin du Vallon, lot 4 685 296 du cadastre du Québec**
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 516-2019 concernant les usages conditionnels et du règlement 364 2004 concernant le zonage.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou par courriel à l'adresse suivante dg@ville.hebertville.qc.ca ou encore par écrit à l'attention de M. Sylvain Lemay au 351, rue Turgeon, Hébertville (QC) G8N 1S8.

Donné à Hébertville, ce 9^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre.


Sylvain Lemay
Directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au Bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal, et ce en date du 9 septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-quatre.


Sylvain Lemay
Directeur général
et greffier-trésorier